

ACTION URGENTE

TADJIKISTAN. UNE PEINE DE 26 ANS PRONONCÉE DANS UNE AFFAIRE DE MEURTRE

Le procès pour meurtre d'un homme accusé d'avoir tué le beau-frère du président tadjik a eu lieu à huis clos entre décembre 2012 et janvier 2013. Dilovarcho Qosimov a été déclaré coupable et condamné à 26 ans de prison, bien que ses « aveux » semblent lui avoir été extorqués sous la torture et d'autres mauvais traitements.

Dilovarcho Qosimov, qui aurait subi des actes de torture et d'autres mauvais traitements après son arrestation dans l'affaire du meurtre du beau-frère du président tadjik Emomali Rakhmon, a été jugé à huis clos. D'après certaines informations, le procès a démarré le 24 décembre 2012 et s'est déroulé dans un centre de détention et d'enquête (SIZO) dépendant du ministère de la Justice. Le 18 janvier dernier, le prévenu a été déclaré coupable de meurtre, de possession illégale d'armes et de polygamie, et condamné à 26 ans de prison.

L'avocat de Dilovarcho Qosimov a affirmé que son client avait été forcé de se désigner coupable après avoir subi des actes de torture et d'autres mauvais traitements en détention provisoire. Avant son procès, celui-ci est revenu sur ses « aveux ».

Le mari de la sœur aînée du président tadjik a été retrouvé mort le 13 juin 2012, abattu de plusieurs balles dans la tête. Dilovarcho Qosimov a été arrêté le 13 juillet pour ce meurtre (article 104 du Code pénal) et pour sa participation présumée à un acte terroriste (article 179.3) après que des munitions ont été retrouvées dans une citerne à son domicile. Il a affirmé que les munitions ne lui appartenaient pas et qu'elles avaient été placées là par des policiers lors de leur troisième perquisition. Il a pu bénéficier de l'aide d'un avocat au début de son premier interrogatoire, mais il n'a plus été autorisé à en consulter un entre le 16 et le 21 juillet. D'après des sources sur place, cet homme a subi de graves actes de torture et autres mauvais traitements au centre de détention policière de Douchanbé, où il se trouve encore à l'heure actuelle. Il a notamment été privé de nourriture, d'eau et de sommeil, et forcé à rester debout toute la nuit. Les policiers l'ont frappé aux oreilles et lui ont cassé le nez, et l'ont soumis à des actes de torture psychologique, y compris en menaçant sa famille.

Nous continuerons de surveiller cette affaire et nous élaborerons une stratégie adaptée sur le long terme.

Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels. Aucune action complémentaire n'est requise pour le moment.

Ceci est la première mise à jour de l'AU 220/12. Pour plus d'informations : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/EUR60/006/2012/fr>.

Nom : Dilovarcho Qosimov

Genre : homme

Informations complémentaires sur l'AU 220/12, EUR 60/004/2013, 20 mai 2013

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

